

Les publics des centres de ressources

Les publics des centres de ressources peuvent varier selon le projet originel du centre et les caractéristiques historiques, économiques ou politiques de la région d'implantation.

Il semble toutefois important de réaffirmer ce qui fonde le cœur du centre de ressources, à savoir les acteurs du développement social et urbain, et plus largement du développement territorial : élus, professionnels des services de l'État et des collectivités territoriales, responsables associatifs, bailleurs sociaux, acteurs économiques et habitants.

L'affirmation d'un objet de travail commun à l'ensemble des publics qui utilisent le centre de ressources permet de lui donner sens, de guider la réflexion, de travailler sur des objets précis tout en les abordant dans leur complexité. À titre d'exemple, on peut citer le relogement dans les opérations de rénovation urbaine.

Cette orientation conditionne également la place et la capacité des publics à s'approprier le centre de ressources et à être coproducteur d'une réflexion renouvelée sur la politique de la ville, et plus largement sur la question sociale.